



## Compte rendu du groupe de travail académique concernant la carte comptable académique cible - Réunion du mercredi 27 mai 2021 à 9 h 30

Cette réunion était présidée par Catherine Bellet, secrétaire générale d'académie adjointe, assistée de Sylvie Gosset, cheffe de la DAJ du rectorat ainsi que de Karine Pillon, cheffe de la DOS.

Le SNASUB-FSU était représenté par Christine Rybarczyk, Brigitte Sanchez et Philippe Lalouette. La CFDT, le SNALC et l'UNSA étaient également représentés.

Cette réunion suivait celle organisée le 27 avril dernier et elle devait être consacrée aux éventuelles propositions de modification(s) de la carte comptable existante, à l'initiative de la direction ou bien des organisations syndicales.

**En toute humilité, nous n'avons pas fait de proposition de modification(s) à ce stade de la discussion, pour plusieurs raisons :**

**1 – Parce qu'il est difficile de réorganiser des services ou des agences comptables** sans connaître véritablement le contexte local de leur organisation et fonctionnement ;

**2 – Parce que ces réorganisations impliquent forcément des conséquences sur l'implantation des emplois** (administratifs en l'occurrence) et donc pour les personnels qui les occupent ; difficile, donc, pour nous, de proposer de bouger la carte de façon pertinente sans regard ni appréciation possibles de l'implantation de ces postes concernés.

**Le groupe de travail a pris connaissance de 2 propositions de bougés, l'une formulée par l'UNSA et l'autre par la direction :** nous souhaitons les porter à la connaissance de l'ensemble des personnels car elles marquent incontestablement le contexte des discussions qui vont continuer à ce sujet et qui déboucheront – peut-être – sur des décisions à prendre par la direction académique (pour la rentrée scolaire 2022 ?), après avis des représentant.es des personnels recueilli dans un comité technique académique.

### **Propositions de la direction académique :**

- Revoir la répartition des EPLE entre les 2 agences comptables de Laon (entrecroisements) ;
- Transférer le collège de Maignelay-Montigny (60) de l'agence comptable (AC) de Montdidier (80) à l'AC de Cassini à Clermont(60) ;
- Transférer le collège Ponthieu d'Abbeville de l'AC de Friville à l'AC d'Abbeville (BdP) ;
- Transférer le collège de Longpré-les-Corps-Saints d'Abbeville (BdP) à l'AC de Friville ;

- Transférer le collège de Moreuil vers l'AC de l'Acheuléen d'Amiens ;
- Transférer le collège d'Ailly-sur-Noye du lycée Robert de Luzarches vers l'AC de l'Acheuléen.
- Se pencher sur le secteur de Beauvevoir/Wassigny/Bohain-en Vermandois/Fresnoy-le-Grand : 4 EPLE de même secteur pour 3 AC différentes ;

#### **Propositions de l'UNSA :**

- Pilotage unique de la cité scolaire sud d'Amiens (site complexe) par un seul gestionnaire matériel, qui bénéficierait de deux adjoints de catégorie A ;
- Transférer le service départemental des rémunérations du lycée Thuillier vers le lycée Delambre d'Amiens ;
- Recréer une agence comptable à Crépy-en-Valois de 6 établissements rattachés : par exemple, Nanteuil-le-Haudouin (ou plus proche de Senlis que de Compiègne), Betz, Monnet, Desnos, Nerval et Fontaine ;
- Dans la Somme, transférer les établissements de l'AC de Doullens vers le lycée Boucher de Perthes d'Abbeville, ou tout au moins le collège de Bernaville ;
- Les collèges et LP de Rue pourraient être transférés du lycée Boucher-de-Perthes vers l'AC du LPO de Friville, lequel perdrait le collège de Ponthieu d'Abbeville qui rejoindrait l'agence du lycée Boucher-de-Perthes. Ce dernier céderait le collège de Longpré au lycée la Hotoie.
- Dans l'Aisne, pas de propositions de redéploiements géographiques et opposition à toute fermeture d'agence comptable.

#### **Notre avis syndical :**

Nous rentrerons plus dans le détail de ces propositions lorsque nous en saurons plus sur les effets concrets qu'elles provoquent, **tant pour les collègues comptables concerné.es** que pour les autres personnels ; en tout état de cause, **nous continuerons de nous opposer fermement à tout projet de fermeture d'agence comptable**, d'où qu'il vienne, de la direction académique ou bien d'une autre organisation syndicale.

Du même point de vue, **nous sommes résolument opposés à toute tentative de mutualisation de services ou de missions supplémentaires concernant l'espace « cité scolaire Amiens-sud »**. N'y-a-t-il pas plutôt urgence à améliorer le fonctionnement des services mutualisés déjà existant sur cet espace ? N'y-a-t-il pas plutôt urgence à recréer un cadre collégial inter-établissement pour assurer de meilleures conditions de fonctionnement au service du public ? A suivre donc, puisque Madame Bellet nous a informé d'une mission de l'inspection générale à ce sujet, courant juin.

#### **Notre proposition syndicale, d'ici la prochaine réunion de ce GTa carte comptable :**

**Tenir une réunion d'information syndicale académique, en visio**, sur ce sujet, pour recueillir les avis, remarques et interrogations de l'ensemble collègues sur cette question.

**Prochaine réunion du GTa : le mardi 29 juin 2021 à 10 h, en présentiel, au rectorat d'Amiens.**

**Pour nous faire part de vos avis :** nous contacter sur nos adresses pros ou bien à :

**[snasub.amiens@orange.fr](mailto:snasub.amiens@orange.fr)**

Vos représentant.es SNASUB-FSU